

Fauvette babillarde

Sylvia curruca



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

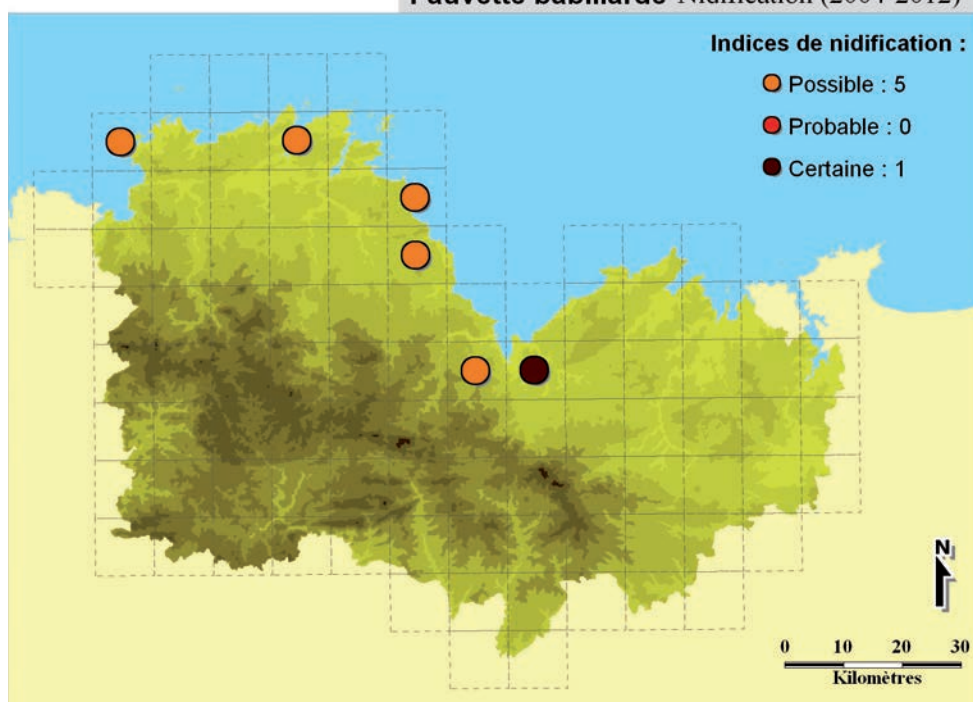
La Fauvette babillarde est une espèce polytypique eurasienne, migratrice et peu commune. L'ouest de l'Europe est occupé par la sous-espèce nominale dont la population était estimée entre 30 000 et 50 000 couples au début des années 2000 (D). Les observations hivernales sont très exceptionnelles et ne concernent que des ind. appartenant aux sous-espèces orientales; seuls deux cas sont recensés en France dont un le 30 décembre 2009 à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) (O). Elle rejoint ses zones de reproduction de fin avril à début mai. Les départs vers les zones d'hivernage en Afrique sahélienne orientale ont lieu de fin août à septembre (D). Au cours du XX^e s., d'abord confinée au nord-est du pays, elle a connu une expansion vers l'ouest: Ile-de-France, Normandie, Sarthe, Mayenne, Val-de-Loire et Bretagne ainsi que vers le sud: Dombes, Saône-et-Loire, Allier, Var, Vaucluse et Alpes-Maritimes. Au sud d'une diagonale reliant ces régions, la Fauvette babillarde est absente durant la saison de nidification avec deux cas isolés connus: une nidification certaine à Brest en 1989 et une tentative en Charente-Maritime en 1994 (D). En Bretagne,

elle est connue sur le littoral d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor surtout depuis le début des années 1980 (C), marquant ainsi une continuité avec la population normande. Lors de l'enquête 2004-2008, elle n'est pas retrouvée en Ille-et-Vilaine en dépit de prospections ciblées (A). Hormis quelques données finistériennes (Logonna-Daoulas et Plouézoc'h en 2004 ; Ouessant en 2008), les Côtes-d'Armor abritent l'essentiel de la population bretonne.

Statut en Côtes-d'Armor

La présence de la Fauvette babillarde en Côtes-d'Armor est récente. Elle est notée pour la première fois le 7 juin 1975 à Trédrez-Locquémeau. Cette première donnée est également une première régionale pour une espèce présente jusqu'à cette date au nord d'une ligne Grandville/Nice (G). En 1983, un nouveau contact a lieu, avec la capture de l'espèce par un bagueur à la pointe des Guettes (Hillion). Dans la continuité de la population normande, les Côtes-d'Armor accueillent régulièrement ce Sylvidé depuis. Les premières

Fauvette babillarde Nidification (2004-2012)



Auteur : Alain Beuget

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Fauvette babillarde

Sylvia curruca



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

données concernent d'abord l'est du département sans dépasser la côte du Goëlo. A partir de 1988, la Fauvette babillarde apparaît régulièrement à l'ouest, dans le Trégor. Toutefois, elle n'est notée chaque année que sur quelques sites, tous littoraux, y trouvant les massifs de prunellier qu'elle affectionne. Seuls 3 données s'écartent modérément du littoral: 1 chanteur le 6 juin 1993 à Pléguien, 1 le 1^{er} mai 1995 à Pommeret et 1 en juin 2012 à Kerhaus (Plouguiel). Sur le littoral, 3 secteurs principaux accueillent l'espèce: le fond de baie de Saint-Brieuc, la côte du Goëlo et le Trégor, particulièrement la région de l'Île-Grande, de Trébeurden et de Trédrez-Locquémeau. Secondairement, Fréhel fournit également des données. On y voit évidemment un effet de la pression d'observation. Ces sites sont régulièrement occupés mais parfois désertés. C'est le cas des plages de Saint-Maurice (Morieux) et de Lermot (Hillion) à proximité de l'estuaire du Gouessant. De même, des recherches ciblées sur la côte du Goëlo se révèlent négatives certaines années. La date moyenne d'arrivée se situe autour du 24 avril. Les départs vers les zones d'hivernage ont lieu en juillet et en août. Les don-

nées de septembres sont rares: le 17 septembre 1984 au cap Fréhel, les 3 septembre 2005 et 18 septembre 2009 à l'île aux Moines (Perros-Guirec).

Tendances et perspectives

On peut tenter de dégager les conclusions suivantes: la présence de la Fauvette babillarde sur le littoral des Côtes-d'Armor est régulière mais sporadique et aléatoire, sa densité faible varie probablement suivant les années. Toutefois la méconnaissance de l'espèce ainsi que son mode de vie discret amènent une sous-estimation, somme toute relative, de sa présence. Ceci explique le peu d'indices de nidification lors de l'enquête nationale des oiseaux nicheurs. Un suivi plus ciblé sur la côte du Goëlo au printemps 2014 a par exemple permis de constater plusieurs cas assez proches de reproduction certaine sur des secteurs favorables. Espèce au statut de conservation favorable en France comme en Europe (**B**), la Fauvette babillarde est en limite de répartition dans le département et peut être menacée par les évolutions du climat (**C**).

Auteur : Alain Beuget

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

